

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 186

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET

Demandes de subventions départementales formulées par des associations ou organismes à caractère éducatif au titre de l'année 2016 - 2ème répartition.

**Direction de l'Education et des Collèges
Service des Actions Educatives
1-21/74**

PRESENTATION

Le Conseil Départemental a inscrit au Budget 2016 un crédit de 500.000 € destiné à l'attribution de subventions départementales de fonctionnement réservées aux organismes à caractère éducatif.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a reçu délégation pour procéder à la répartition de cette enveloppe après avis de la Commission compétente. Sur cette enveloppe, ont été attribuées à ce jour diverses subventions et le crédit actuellement disponible s'élève à 396 000 €€.

En conséquence, j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation 7 demandes de renouvellement de subvention de fonctionnement pour les associations suivantes :

- le Comité Départemental des Bouches-du-Rhône du Concours National du Prix de la Résistance et de la Déportation (C.C.N.R.D.13) pour le fonctionnement général et le projet «Conférences-Témoignages », l'Association Libraires du Sud pour le Prix du Livre Jeunesse Marseille, l'Association de Parents d'Elèves Libre (APPEL) du diocèse de Marseille, l'Association Education Sport, Culture et Spectacle (ESCS), la Maison de l'Europe de Provence et l'Association Accès au Droit des Enfants et des Jeunes (ADEJ).

La somme totale des subventions de fonctionnement sollicitées par ces associations s'élève à 71 000 €.

Je vous propose d'une part, de reconduire le montant des subventions allouées antérieurement à chacune d'elles et d'autoriser, d'autre part, Madame la Présidente à signer, le cas échéant, conformément à la loi et au regard du montant des subventions proposées, une convention de partenariat conforme à la convention type prévue à cet effet avec les associations et adoptée par délibération n°122 du 27 Juin 2014 de la commission permanente.

Le montant total de ces subventions s'élève à 68 500 €.

La liste des associations et le détail des subventions proposées figurent en annexe du présent rapport.

INCIDENCES FINANCIERES

N° Programme	N° Opération	Libellé	Imputation	Engagement CP
10047	10000 96	Subventions	65-221-6574	68 500 €

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

Assos - Instruction : Service Des Actions Educatives

Année d'exercice : 2016

SECTEUR Subventions associations

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisionnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-EDU- 000608 D13-10685 50121570100 019	COMITE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE DU CONCOURS NATIONAL DU PRIX DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION (C.C.N.R.D.13) Maison du combattant 50 Boulevard de la Corderie 13007 MARSEILLE BEAUX Jean-Pierre	Les Conférences-Témoignages ont lieu à Marseille, Arles, Aix en Provence et Salon, avec la participation des Grands-Témoins (Résistants, Déportés) qui font part aux collégiens et aux lycéens des établissements publics et privés, de leur vécu. Les Conférences-Témoignages commencent début Décembre 2015 jusqu'à début Mars 2016. C'est le Comité qui organise uniquement ses Conférences-Témoignages avec la collaboration de l'Education Nationale.	3 000	3 000	3 000	Conseil Départemental: 18 000 € Mairie de Marseille : 2 000 € Conseil Régional : 2 500 € Mairies ayant obtenu des Lauréats : 2 000 € Soutien Associations Mémorielles : 2 500 €
Asso-EDU- 000607 D13-10685 50121570100 019	COMITE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES DU RHONE DU CONCOURS NATIONAL DU PRIX DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION (C.C.N.R.D.13) Maison du combattant 50 Boulevard de la Corderie 13007 MARSEILLE BEAUX Jean-Pierre	Fonctionnement général : Organisation et suivi du Concours Départemental de la Déportation en liaison avec les services de l'Education Nationale pour la tenue des différents colloques dans les collèges et lycées du département : rencontres-témoignages, remise des prix à la Préfecture de Région, organisation du voyage des 40 meilleurs lauréats.	27 000	12 000	12 000	Conseil Départemental : 18 000 € Mairie de Marseille : 2 000 € Conseil Régional : 2 500 € Mairies ayant obtenu des lauréats : 2 000 € Soutien Associations Mémorielles 2 500 €
Asso-EDU- 000588 D13-33549 42510062500 036	LIBRAIRES DU SUD 4 rue St Ferréol 13001 MARSEILLE NIMSGERN Marie- Aube	Organisation du Prix du Livre jeunesse Marseille 2015 /2016. Depuis plus de 20 ans. Le Prix du Livre jeunesse Marseille développe une politique d'incitation à la lecture. Il s'agit d'aider les élèves, de la maternelle au collège, à s'approprier les stratégies de recherche, de consultation et de choix inhérents aux différents comportements de lecteurs : bon , très bon, expert. En même temps, la manifestation participe à restituer à la librairie son contexte social, économique et culturel et à mettre en réseau les différents lieux de lecture publique et privée.	20 000	7 000	7 000	Budget 20 000€; DRAC : 3000€; CD13 : 7000€; Ville de Marseille : 10 000€.

Assos - Instruction : Service Des Actions Educatives

Année d'exercice : 2016

SECTEUR Subventions associations

N° de Dossier N° Tiers Financier N° de Siret	Nom du Tiers Adresse Nom du Président	Descriptif demande	Coût du projet ou Budget prévisio nnel	Montant demandé	Montant proposé	Plan de financement
Asso-EDU- 000585 D13-62613 44198920900 024	ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL) DU DIOCESE DE MARSEILLE (APEL MARSEILLE) 16 BD CHAVE 13005 MARSEILLE GIRAVALLI Emmanuelle	Fonctionnement général : favoriser et garantir l'exercice du droit naturel des parents à l'éducation à l'éducation et à l'instruction de leur enfant et au libre choix de l'Ecole.	113 000	6 000	6 000	Fonctionnement général : APEL Marseille : 103 350 € CD13 : 6 000 €
Asso-EDU- 000572 D13-42134 49274824900 017	ESCS EDUCATION SPORT CULTURE ET SPECTACLE D'ORVES 17, COURS HONORE D'ESTIENNE 13001 MARSEILLE VILLALONGA Roland	L'association ESCS organise tous les ans un concours éducatif en direction des élèves et en particulier en direction des collégiens sur un thème pédagogique défini ; cette année le thème choisi est le "DÉVELOPPEMENT DURABLE"	71 000	30 000	30 000	CD13 : 30 000 € La Marseillaise + autres partenaires : 41 000 €
ssso-EDU- 000583 D13- 42871922300 029	MAISON DE L'EUROPE DE PROVENCE Chez René Lippi 18 Boulevard du Centre 13008 MARSEILLE MERGER Alain-Pierre	Organisation du 11 ^e concours sur la citoyenneté européenne en direction des Collèges du département et des lycées de la Région; est doté d'une centaine de prix pour un montant de 6000€ environ avec l'aide financière du Conseil général et du Conseil régional depuis le début de ces manifestations. La remise des prix se fait traditionnellement dans les locaux du Conseil départemental.	14 000	3 000	2 500	Etat : 1 500 € Région : 5 000 € Département: 3 000 € Commune Aix: 1 500 €
Asso-EDU- 000594 D13-10960 40408890800 045	ACCES AU DROIT DES ENFANTS ET DES JEUNES A.D.E.J 5 COURS JOSEPH THIERRY 13001 MARSEILLE MARINELLO Clara	Fonctionnement général : favoriser l'accès au droit et à la citoyenneté des jeunes du Département des Bouches-du-Rhône et de la Région PACA; les informer sur le Droit et la Justice en développant toutes les actions qui contribuent à cet objectif tout en rappelant les limites de ce droit.	356 350	10 000	8 000	Politique de la Ville : 68 000 € Etat : 25 000 € (PJJ/ DCS / 5 000 € + FIPD 20 000 €) Région : 33 000 € Département : 115 000 € (Direction enfance : 35 000 €- Direction éducation : 80 000 €) Commune : 30 000 € (Pennes Mirabeau) Intercommunalité : 18 000 €
		TOTAL		71 000	68 500	